

exagéré de dire que mes propos étaient antiréglementaires. Je ne critiquais pas la décision que le Sénat a prise il y a deux ou trois jours. Je n'ai pas fait d'observations à ce sujet. Je n'ai pas cherché à rouvrir le débat. J'ai cru cependant, et je le crois encore, que la décision prise jeudi est pertinente à la motion dont j'ai saisi le Sénat aujourd'hui.

Je ne m'oppose pas à ce que l'honorable sénateur soulève maintenant ces objections, et j'accepte le reproche en autant qu'il soit valable. Franchement, je ne trouve pas qu'il y ait de quoi en faire tout un plat.

Je tiens à bien me faire comprendre en ce qui concerne le sénateur Rizzuto.

[Français]

Si j'ai bien compris la portée de l'intervention du sénateur Rizzuto, il a proposé l'ajournement du débat pour que je sois en mesure de répondre à ses questions demain.

Le sénateur Frith: C'est exact.

Le sénateur Murray: Alors, je suis en mesure d'y répondre sur le champ en disant, tout d'abord, qu'il y aura à ce comité mixte spécial un coprésident provenant du Sénat. Le sénateur Rizzuto demande un engagement de ma part à l'effet que ce coprésident viendra de la formation libérale. Ceci va un peu loin. Je ne suis pas en mesure d'engager le comité, qui aura le dernier mot sur le choix des deux coprésidents. Je ne peux pas aller plus loin que cela. Il y aura un coprésident du Sénat. Il relève du comité de choisir les deux coprésidents.

Le sénateur Frith: Un comité mixte spécial, majoritaire de la Chambre des communes, du gouvernement.

Le sénateur Murray: Il n'y a pas de quoi scandaliser mon ami là-dedans. Après tout, mon ami . . .

Le sénateur Frith: C'est cela que l'on appelle le . . .

Le sénateur Murray: Pour ce qui est de la répartition des sièges sénatoriaux sur ce comité, le sénateur Rizzuto a suggéré qu'il y ait trois sénateurs nommés par la formation libérale et deux provenant de la formation conservatrice.

Là, encore, en général c'est un sujet à être négocié entre les Leaders en Chambre. Mais, pour ma part je n'ai pas d'objection à ce que cette répartition s'applique, c'est-à-dire: trois nommés par le leadership du parti libéral et deux par celui du parti conservateur.

Ce sont les trois questions posées par mon ami le sénateur Rizzuto. Je vous donne ma réponse et, je ne serai pas en mesure d'aller plus loin demain.

● (1450)

Le sénateur Rizzuto: Je comprends très bien, sénateur Murray.

Déjà je pense que j'en sais un peu plus qu'il y a 10 minutes. Comme vous le dites, il y aura trois sénateurs de ce côté de la Chambre et deux du côté du gouvernement.

Je comprends très bien que vous ne pouvez pas vous engager à savoir qui sera élu coprésident pour représenter le Sénat.

C'est pour cette raison que je voudrais être informé car pour moi c'est important afin d'en arriver à la décision à savoir si l'on devrait adopter votre motion. Est-ce que le coprésident qui viendra du Sénat sera élu par les cinq sénateurs qui forment la minorité du comité mixte spécial ou si le comité va nommer les coprésidents?

[Le sénateur Murray.]

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, la pratique courante veut que le comité mixte spécial fasse le choix de ses deux coprésidents.

J'ai été coprésident du comité mixte permanent de la politique et des programmes de langues officielles et de la Chambre des communes. Alors, dans ce cas, le comité mixte m'a choisi, ainsi que mon ami le sénateur Corbin . . .

L'honorable Joseph-Philippe Guay: Ils ont un coprésident venant de chaque côté.

Le sénateur Murray: . . . qui était alors député à la Chambre des communes.

Le sénateur Guay: Le comité mixte permanent de la politique et des programmes de langues officielles du Sénat et de la Chambre des communes a un coprésident de chaque côté, un conservateur et un libéral.

[Traduction]

Le sénateur Godfrey: Je siège ici depuis 14 ans, et c'est la première fois que j'entends dire qu'un comité choisit réellement son propre président. Les présidents sont toujours choisis par les leaders au Sénat. Ne nous faisons pas d'illusions!

[Français]

Le sénateur Rizzuto: Honorables sénateurs, je sais que le Leader du Gouvernement au Sénat a beaucoup d'influence dans les décisions prises par le gouvernement, et je veux justement avoir son opinion. Il est important pour moi de trouver une façon pour peut-être contribuer à votre motion, tout en nous permettant, de ce côté de la Chambre, de pouvoir nous rassurer. Alors, à ce moment-là, on peut permettre à nos sénateurs de donner leur opinion afin que ce comité soit dirigé de façon à permettre à tous de pouvoir s'exprimer comme il se doit.

Je ne dis pas que l'on met en doute que l'on n'aura pas un coprésident, mais nous voudrions en avoir l'assurance pour nous permettre, peut-être à ce moment-là, de prendre des décisions plus facilement. S'il y a impossibilité de nous rassurer, à ce moment-là, on verra. C'est pour cette raison que j'ai proposé l'ajournement du débat à la prochaine séance du Sénat parce que ceci nous permettrait d'y réfléchir et d'en savoir un peu plus.

J'aimerais réfléchir un peu plus et voir comment on peut en arriver à contribuer et voter en faveur de la motion du Leader du Gouvernement.

Son Honneur le Président: Vous plaî-t-il d'adopter la motion, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(Le débat est ajourné au nom du sénateur Rizzuto.)

Son Honneur le Président: Le sénateur Corbin est-il satisfait des éclaircissements apportés par le Leader du Gouvernement ou devrais-je prendre toujours son intervention en délibéré.

Le sénateur Corbin: Monsieur le président, je suis à moitié satisfait. Je dirais au sénateur Murray, ou bien on se rencontre ce soir à la flamme du Centenaire pour brûler Beauséjour, ou bien je maintiens mon rappel au Règlement et je vous demande de statuer à une séance ultérieure.

Je pense que mon point est bien fondé et je voudrais qu'il soit éclairci une fois pour toutes.